**MAIRIE DE L’EPINE**

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 17 JANVIER 2020.**

**PRESENTS : Mmes ARNOUX S., VIAL V.**

**MM. ALLIER J-F., AUBÉRIC A., BONFILS L., COLLOMB K., DELAUP L., REYNAUD J-M,**

**Absents, excusés : Mme BOUZIN Lydie, M MEYNAUD D., et, M. LOUIS-PALLUEL A., ayant donné lui pouvoir à M. DELAUP**

**I TARIF EAU / ASSAINISSEMENT 2020**

Le CM du 08/11/2019 avait fixé l’abonnement à l’assainissement collectif à 67€ et le m3  utilisé à 0,82€. De manière à correspondre exactement aux exigences de l’Agence de l’eau pour percevoir des subventions, le CM décide unanimement de porter les tarifs à 67€ pour l’abonnement et à 0,84€ pour le m3  utilisé.

**II RAPPORT CLECT**

Le CM approuve unanimement le rapport de la Commission Locale d’Evaluation des Charges Transférées de la Communauté des Communes. Les propositions concernent notamment des charges de voirie de la Commune Val de Méouge et le retour de la gestion de l’Agence Postale à la Commune du Poët.

**III MISE AUX NORMES SOURCE DE LA PERDRIX**

Suite à la rencontre avec le représentant de l’IT 05 (Ingénierie Territoriale du département 05), le CM unanime accepte le projet de convention présenté pour l’étude et la maîtrise d’œuvre des travaux à réaliser. Cette prestation, incluse dans la convention signée avec l’IT05, sera gratuite.

**IV SYNDICAT MIXTE AGEDI ( Syndicat Intercommunal pour la gestion informatique des collectivités)**

Unanimement, le CM accepte l’évolution statutaire du syndicat en Syndicat Mixte Ouvert.

**V CREATION ET SUPPRESSION DE POSTE**

Suite au départ en retraite de la secrétaire de mairie, le CM décide de supprimer le poste qu’elle occupait d’Adjoint Administratif Principal de 1ère  Classe.

Par ailleurs, il crée un poste de Rédacteur Principal de 1ère  Classe à partir du 21/01/2020 pour 12h hebdomadaires correspondant à la classification de la secrétaire nouvellement embauchée.

Décisions prises à l’unanimité.

Le Maire

Luc DELAUP